

## Déclaration du 24 février 2022



Nous vous alertons depuis plusieurs CHSCT sur l'extrême dégradation des conditions de travail des personnels. La crise sanitaire a mis en exergue et amplifié les problèmes déjà existants :

- Le manque de remplaçants dans tout le système scolaire étant criant et visible de tous : institution, enseignants et parents. Nous sommes d'autant plus inquiets que les moyens prévus pour la prochaine rentrée sont catastrophiques.
- Dans le 1<sup>er</sup> degré, 40 postes sont fermés. Il n'y a pas d'horizon favorable pour les collègues. Les classes sont chargées sans prise en compte des difficultés spécifiques aux établissements (inclusion, hétérogénéité des élèves, public plus ou moins difficile). Beaucoup s'interrogent, nous interrogeant : comment quitter le navire au plus vite ?
- Les directeur.ices d'école, toujours aux prises avec la gestion de la crise sanitaire, sont submergés de travail, d'autant plus que nombreux sont ceux qui ont dû laisser leurs décharges pour remplacer au pied-levé des collègues absents. Ce n'est pas acceptable car ce problème risque de perdurer, le nombre de remplaçants n'ayant pas été abondé.
- Dans le 2<sup>nd</sup> degré, les conditions prévues sont inacceptables. Absence d'aménagements pour la fin d'année, moyens insuffisants pour la rentrée après plus de deux ans de crise sanitaire: une fois de plus, les collégiens sont oubliés et c'est toujours le même mépris pour les enseignants.
- Grâce à notre action, les épreuves de spécialité du bac, génératrices de stress pour les collègues et les élèves, ont été reportées. Nous continuerons à dénoncer cette réforme du lycée qui doit être remise à plat, au-delà d'une simple réflexion sur la question des mathématiques.
- Sans grande surprise de notre part, le déploiement des PIAL se fait dans des conditions déplorables pour les élèves, les AESH et les enseignants. Nous demandons un bilan de ce déploiement au prochain CHSCT, comme nous l'avions demandé dans l'avis du 7 octobre 2021.
- L'inclusion ne peut plus se faire dans des conditions respectueuses et décentes pour tous. Parlons-nous encore d'inclusion quand les collègues ne disposent pas des conditions nécessaires pour remplir correctement leur mission ?
- En ce qui concerne les infirmier.e.s de l'Education Nationale, le nombre de contractuel.les cette année a explosé dans l'académie : 82 pour 291 titulaires et 56 contractuel.les occupent des postes vacants. 12 postes seulement sont à pourvoir au concours alors qu'il y a déjà 36 postes vacants ! (5 départs, 13 départs en retraite, et 18 postes vacants non pourvus depuis l'an dernier). Les textes qui limitent les mutations posent un vrai problème sur le bien-être des IDE pour lequel.les il n'y a pas d'évolution professionnelle possible.

Nous sommes inquiets, nous ne le répéterons jamais assez, des conséquences à long terme sur le personnel mais aussi les usagers du service public. Le contenu des fiches SST réalisées par les personnels est alarmant, il est urgent de redonner les moyens aux professionnels de l'éducation nationale afin qu'ils puissent remplir correctement leurs missions.